

ACTIVITÉS 2017/2018

Cette année encore, sport, détente et bien-être sont au programme des activités.

Quels que soient vos objectifs, nous vous aidons à les réaliser avec notre équipe de professionnels. Ils seront là, pour vous conseiller, vous motiver ! Les cours proposés sont conviviaux et se déroulent dans la bonne humeur !

Principes d'organisation des activités

Chaque séance dure 45 minutes et est encadrée par un maître-nageur sauveteur.

Ces activités se déroulent du lundi 11 septembre 2017 au samedi 23 juin 2018, hors vacances scolaires (zone C), jours fériés et vidanges réglementaires.

Piscine Caneton
Avenue François Mitterrand – Lameilhé
81100 CASTRES (Tel : 05.63.59.39.65)
www.castres-mazamet.com

- ➔ **Aqua-gym** : gym d'entretien, une pratique adaptée à tous.
- ➔ **Cours collectifs adultes** : technique de nage, endurance, nage avec palmes.
- ➔ **Gymnastique pré et post-natale** : en complément des cours de préparation à l'accouchement

Planning hebdomadaire des activités

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Aqua-gym	12h15	12h15		12h15	
Cours collectifs adultes					12h15
Gymnastique pré et post - natale				11h00*	

Activités à l'année, avec inscription

Le tarif annuel est de **112,20 €**.

*** Activités à la séance, sans inscription (renseignements à l'accueil)**

Le tarif de la séance est de **4,60 €**.

Sur présentation d'un certificat médical

Conditions d'inscription :

Pour toutes les activités, un certificat médical est obligatoire.

Les créneaux horaires choisis sont fixes et non modifiables.

En cas d'absence, pas de possibilité de récupération.

Aucun remboursement possible.

L'inscription ne sera enregistrée que si le dossier est complet.

***Attention :** le nombre de places étant limité, chaque personne ne peut procéder qu'à une seule inscription avec le dossier complet (ci-joint), lors des périodes d'inscription.*

Une inscription prioritaire est accordée aux habitants d'une des 14 communes de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet (sur présentation d'un justificatif de domicile) :

Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont de l'Arn, Saint-Amans-Soult et Valdurenque.

Modalités d'inscription :

Se reporter à la fiche de l'activité correspondante.

👉 A partir du 21 août, pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'accueil de 8H30 à 11H45 au 05.63.59.39.65